

Nouveau statut pour l'UQAM

Les négociations
s'amorcent avec
le ministère

Événement majeur pour l'UQAM que cette première rencontre du 26 avril dernier avec le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, pour lui soumettre le mémoire portant sur une demande de modification de son statut juridique.

Des négociations seront amorcées dans les prochaines semaines entre le ministère et l'UQAM puisque le ministre s'est dit prêt à intervenir dès maintenant dans le dossier. "Le ministre a lancé deux messages, relate Mme Junca-Adenot, vice-recteur aux communications. D'abord, qu'il était sensible aux revendications de l'UQAM. A cause de sa croissance continue, de sa taille, de son rôle essentiel dans le réseau des universités montréalaises, il croit nécessaire, pour elle, des réaménagements d'ordre réglementaire et législatif. Mais il a aussi déclaré qu'il tient au réseau UQ, qu'il croit en sa mission spécifique."

Cette réaction à deux volets ne contredit en rien la résolution du conseil d'administration de février dernier demandant au ministre (non plus cette fois à l'UQ) qu'il dote l'UQAM d'un nouveau statut juridique, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université du Québec, confirmant ainsi son caractère d'université à part entière. Ce nouveau statut, stipulait la résolution, comprendrait les pleins pouvoirs de programmation, de réglementation académique et administrative, de diplomation et de représentation, assujettis aux seules règles de fonctionnement, de con-

certation et de collaboration de l'ensemble des universités québécoises. Cette proposition était assortie d'une demande de financement proportionné et adéquat.

Le débat public sur la double appartenance de l'UQAM (au réseau de l'ensemble des universités et à celui, juridique, de l'UQ) remonte en 1979 où pour la première fois le conseil d'administration demande au siège social un statut de pleine responsabilité institutionnelle. En 1982, en guise de réponse, l'UQ propose un nouveau cadre réglementaire pour son réseau. L'UQAM forme un comité mixte CA-CE afin de faire l'analyse du document et de consulter, pour une seconde fois, la collectivité universitaire. Conclusion: le nouveau cadre réglementaire ne rencontre pas les désirs de l'UQAM. En 1983, le comité rédige un mémoire à l'adresse du ministre; la commission des études et le conseil d'administration l'adoptent; présidée par le recteur, une délégation (formée de MM. Benoit Lauzière, Raymond A. Reid, Pierre Filiatrault et Pierre Brosard) se pointe au ministère.

Tenu quasi-secret jusqu'à la rencontre avec M. Laurin, le mémoire sera largement distribué dans la communauté universitaire dans les semaines qui viennent. Celle-ci est en droit de savoir dans quel tournant décisif l'UQAM pourrait vraisemblablement s'engager sous peu.

D.N.

Entente de principe SPUQ-UQAM

Les professeurs
tranchent le 19 mai

Les membres du SPUQ se prononceront le jeudi, 19 mai, sur l'entente de principe conclue le 5 courant entre l'Université et les négociateurs syndicaux.

L'accord intervenu prévoit un contrat de travail d'une durée de trois ans dont voici les grandes lignes:

- les clauses dites de plancher d'emploi dans la convention actuelle (10.23, 10.24 et 10.25) disparaissent; l'entente dispose du même coup de tous litiges ou

contentieux passés s'y rapportant, concernant l'ouverture de quelque 700 postes de professeurs;

- à ce chapitre, de nouvelles dispositions succèdent aux anciennes: un nombre statuaire de 10 postes sera ouvert chaque année durant la durée de la convention; advenant de nouveaux financements de l'Université, une fois toutes dépenses assumées et tous déficits résorbés, 25% des surplus seront affectés à l'ouverture de postes de professeurs;

- sur la tâche d'enseignement considérée comme un enjeu important par la partie syndicale, c'est le statu quo: 4 cours-année; l'entente stipule toutefois la formation d'un comité bipartite chargé d'étudier les moyens d'accroître la productivité du corps professoral; un rapport final de ses activités devra être déposé six mois avant l'expiration de la convention;

- si l'accord est entériné par les professeurs, le pourcentage des congés sabbatiques et de perfectionnement qui leur sont annuellement accordés passera de 12% à 9%;

(suite à la page 8)

l'uqam
hebdoL'holographie: un reflet
lumineux du réel

En 1978, en visitant le laboratoire de recherche en optique et laser du physicien Dr Roger Lessard, de l'Université Laval, Mme Marie-Andrée Cossette eut le coup de foudre pour l'holographie.

A peine cinq ans plus tard, elle terminait une maîtrise en arts plastiques à l'UQAM, créant toute une série d'hologrammes. L'événement vaut d'être souligné: Mme Rosemary Jackson, directrice du Museum of Holography de New York récemment de passage au département d'arts plastiques, ne disait-elle pas qu'il s'agissait là d'une première mondiale?

Remarquable invention de la physique moderne, l'holographie est la représentation lumineuse et tridimensionnelle d'un sujet par l'intermédiaire d'un laser qui produit le type de lumière le plus pur. Ces images de lumière suspendues dans l'espace ne pouvaient que bouleverser la photographe Marie-Andrée Cossette qui avait toujours tenté de restituer les trois dimensions dans ses recherches photographiques. Voilà qu'elle découvrait enfin un outil de rêve!

Pour magique qu'elle soit, la technique de l'holographie appliquée à la création artistique exige un très long apprentissage. Mme Cossette s'y appliquera pendant près de quatre ans. "J'ai eu le privilège exceptionnel, avoue-t-elle, d'être initiée par le Dr Lessard dans son laboratoire. Les scientifiques et les artistes n'ont pas le même langage mais peuvent communier au même esprit. En 1980, je me suis rendue en Angleterre chez les grands scientifiques que sont Benton et Philipps, à Toronto aussi, au Frange Research où un certain nombre d'artistes font des recherches en ce sens."

Merveilleux point de rencontre entre l'art et la science, l'holographie étonne, fascine. C'est du moins ce qu'a pu constater Marie-Andrée Cossette lors de l'exposition de ses œuvres à la Galerie UQAM à la fin de la dernière session. "C'est que, suggère l'artiste, nous appartenons au monde de l'espace. Or depuis le 14^e siècle, nous n'avons appris en art qu'à voir dans une perspective linéaire, sur une surface plane (sauf dans le domaine de la sculpture). Mais les hologrammes surprennent par leur immatérialité: des points de lumière dans l'espace qui émergent du noir lorsqu'on les éclaire. Cela nous parle de nous: de nos pensées, de notre âme, de notre conscience. Cela nous confronte à notre univers, pour peu qu'on s'y familiarise."

(suite à la page 2)



Mme Marie-Andrée Cossette

Photo: Richard Baillargeon

Les visées du SCCUQ

- stabilisation du lien d'emploi
- priorité d'embauche aux femmes

Entérinées par une récente assemblée générale, les priorités de l'exécutif du syndicat des chargés de cours, pour la prochaine négociation, tiennent principalement à la reconnaissance du statut d'emploi de ses membres et à l'action positive pour l'accès égalitaire femmes-hommes aux charges de cours universitaires. Bien que comportant des mécanismes d'application plus rigoureux, les deux axes de négociation s'inscrivent dans la logique des demandes antérieures du SCCUQ.

Afin de stabiliser le lien d'emploi, le SCCUQ propose cette fois cinq mesures. Parmi les nouvelles: l'obtention d'une garantie d'emploi pour les plus anciens et anciennes et l'introduction d'un contrôle sur le double emploi. Le SCCUQ suggère en effet la garantie d'un certain nombre de cours aux femmes après trois ans, aux hommes après cinq ans. Sans annuler le mécanisme actuel de distribution des charges, le syndicat verrait d'un bon œil l'ajout de cette modalité visant à contrebalancer la "loterie sessionnelle", du moins pour ceux et celles qui de fait ont une réelle ancienneté.

Même si elle ne fait pas l'unanimité parmi les membres du SCCUQ, la question du contrôle du double emploi fait l'objet, dans le projet de négociation, de demandes plus serrées: que ceux et celles qui travaillent 20 heures et plus à

l'extérieur de l'UQAM ne soient embauchés que pour un maximum de 1 cours/session, 2 cours/année. Le SCCUQ exige en plus le maintien de la taille des groupes-cours à son niveau actuel, la mise sur pied d'un régime de perfectionnement et la reconnaissance d'un principe d'équivalence salariale avec les professeurs réguliers.

Le SCCUQ ne fait pas exception en ce qui concerne la sous-représentation des femmes dans l'enseignement de niveau universitaire, celles-ci ne constituant que 29% de son bassin d'ancienneté. L'exécutif propose donc un certain nombre de mesures d'action positive afin de redresser la situation. Que soit donnée une priorité absolue d'embauche aux femmes; que leur maintien dans le bassin d'ancienneté se poursuive malgré l'échéance du 16 mois de lien d'emploi; qu'à égalité de pointage entre un homme et une femme, la charge de cours soit attribuée à la chargée de cours. Plus catholique que le pape, l'assemblée générale a voté d'inclure dans le projet de convention l'article suivant: que les nouvelles règles d'attribution soient de 2 charges au premier tour pour les femmes, de 1 pour les hommes.

Le SCCUQ compte demander à l'Université des séances de négociation fin mai, début juin.

D.N.

Rôtisserie

Au
Poulet
Doré340 est, rue
Sainte-Catherine
288-2441
près de Saint-Denis

Conseil d'administration

A sa réunion régulière du 3 mai, le Conseil d'administration a :

- procédé à la répartition du budget provisoire d'investissement pour l'année 83-84;
- adopté les Etats financiers périodiques au 31 mars 83;
- accepté les rapports des Comités de promotion;
- procédé à l'ouverture du certificat de 2e cycle en météorologie;
- autorisé la signature du bail de location d'espaces à la Place Dupuis;
- amendé le calendrier d'approbation des politiques annuelles d'admission;

- procédé à l'engagement de 17 professeurs dont 11 réguliers et 6 substituts ou invités;
- modifié le calendrier universitaire 83-84 en déplaçant le congé du 16 mai au 23 mai;
- approuvé l'achat de l'ordinateur VAX 11-750;
- autorisé l'appel d'offre de services pour le Centre écologique de l'UQAM.

Suite aux recommandations de la commission des études, le CA a :

- nommé le directeur du module d'animation et de recherche culturelles;
- nommé le directeur du Larsi;

- adopté des politiques d'admission de programmes de certificat de 1er cycle;
- changé l'appellation du module de chimie;
- maintenu les cinq moyens d'aide du volet "projet de recherche" du PAFACC;
- approuvé le Protocole d'entente relatif à l'extension du doctorat en philo de l'UQTR à l'UQAM;
- adopté la répartition des dix postes de remplacement pour l'année 1983-84;
- adopté des exigences de qualification d'enseignement pour des cours en linguistique;

Commission des études

Au cours de son assemblée régulière du 12 avril, la commission des études a :

- recommandé à l'assemblée des Gouverneurs d'octroyer 287 diplômes de 1er cycle et 23 diplômes de 2e cycle;
- recommandé au Conseil d'administration la nomination de M. Paul R. Bélanger au poste de directeur du module d'animation et de recherche culturelles;
- recommandé au Conseil d'administration la nomination de M. Joseph Chung au poste de directeur du LARS;
- approuvé cinq projets de programmes de certificats de 1er cycle: en sciences sociales, en analyse chimique, en géologie appliquée, en sciences et techniques de l'eau, en énergie;
- recommandé l'adoption de politiques d'admission et de conditions d'admission de cinq projets de programmes de certificats de 1er cycle, déjà acheminés au Conseil des études (certificats en alphabétisation, en archivistique, en informatique appliquée à l'enseignement, en instrumentation, en comptabilité de management);
- approuvé les modifications de répertoires de cours des départements de design, des sciences de l'éducation, de kinanthropologie, des communications, d'études littéraires, de physique, de sciences juridiques;
- recommandé au CA le changement d'appellation du module de chimie en module de chimie et biochimie;

- reçu un rapport préparé par M. Pierre Feuvrier du bureau de la recherche institutionnelle et intitulé: "Performance relative des universités québécoises liées aux montants accordés en subventions de recherche et au corps des professeurs-chercheurs, 1979-1980". La CE a demandé qu'une version-synthèse de ce rapport soit diffusée dans l'Université;
- reçu le rapport annuel 1981-82 du Centre de recherche en gestion et a adressé au Centre un certain nombre de remarques concernant son développement;
- recommandé au CA le maintien des cinq moyens d'aide du volet "projet de recherche" du Programme d'aide financière aux chercheurs et aux créateurs (1980-1985), en y recommandant également un certain nombre d'amendements;
- recommandé au CA d'approuver un Protocole d'entente relatif à l'extension du doctorat en philosophie de l'UQTR à l'UQAM;
- recommandé au CA la création de dix postes additionnels de professeurs substituts pour l'année 1983-84, et recommandé au CA la répartition des dix postes déjà créés;
- nommé Mme Fernande Saint-Martin au Comité d'évaluation des professeurs du regroupement de théâtre et danse, suite à la suspension des modes réguliers de fonctionnement de cette unité;

Comité exécutif

Le comité exécutif à sa réunion régulière du 12 avril a :

- autorisé la signature avec le gouvernement du Québec du projet de convention concernant le programme expérimental de soutien à l'emploi scientifique;
- nommé Mme Claudette Hoult administratrice déléguée (aux affaires académiques), et M. Ghislain Lévesque co-administrateur délégué (aux affaires administratives), au regroupement de théâtre et danse;
- autorisé le rattachement de M. Emilien

Gohier au département des communications;

- ouvert un poste de cadre de responsable administratif du Centre écologique de l'UQAM, et affecté temporairement M. Jean-Serge Reny comme responsable-administratif à ce poste;
- adopté l'ajout d'une annexe no. 9 à la méthode administrative no. 6 sur les frais de voyage;
- autorisé la signature du bail concernant le Centre régional de Saint-Jérôme;
- approuvé par contrat une contribution supplémentaire du ministère fédéral concernant le Projet AGORA;
- autorisé la signature du contrat AGS Management Systems Inc. concernant des logiciels PAC II;
- autorisé la signature du contrat entre AMDAHL Ltée et l'UQAM relatif au compilateur PASCAL;
- accepté la responsabilité des projets présentés dans le cadre du Programme d'étudiants-stagiaires en sciences et en technologie dans les entreprises-été 1983.

A sa réunion du 3 mai, le comité exécutif a :

- octroyé trois congés sans traitement à des professeurs;
- nommé M. Laurent Jannard à titre de représentant de l'UQAM au conseil d'administration du CLSC Centre-ville;
- attribué à "Les Industries Garanties Limitée" le contrat d'installation des déshumidificateurs au nouveau campus.

L'holographie...

(suite de la page 1)

Les images holographiques de Marie-Andrée Cossette font appel aux modes de représentation et de symbolisation du rêve. Elles invitent à pénétrer davantage la réalité illusoire que le réel absolu. "Ma démarche est poétique, précise-t-elle. Je n'ai apposé de titres à aucun de mes onze hologrammes pour laisser les gens voyager à leur guise à travers l'image. Ce sont des fenêtres à travers lesquelles regarder le monde."

M. Claude Courchesne, du département d'arts plastiques, a co-dirigé les travaux de Mme Cossette avec le Dr Lessard. Le jury

d'évaluation comprenait, en outre, Mme Jackson (du Musée de New York) et M. Georges Dhyens, du département.

Après cinq ans, le coup de foudre tient bon: Marie-Andrée Cossette compte poursuivre ses recherches, cette fois du côté de l'abstraction lumineuse. Parmi ses projets: diriger des ateliers d'initiation à l'holographie pour les artistes d'ici, assurée de l'enthousiasme de certains, de la curiosité des autres. Persuadée surtout de l'irréversible transformation que l'holographie peut provoquer dans l'expression humaine.

D.N.

lettres à l'Uqam

Réponse de M. E. Gohier à M. J. Labelle

Monsieur Jonathan Labelle,

Suite à votre lettre ouverte en date du 17 mars dernier, dans l'UQAM-HEBDO, il est important de rétablir les faits:

En date du 14 février dernier, votre ligne téléphonique a été transférée au bureau du recteur durant une période de deux (2) heures. Que vous ayez ou pas de SL1, si la console téléphonique est transférée, tous les postes téléphoniques 500 qui y sont rattachés sont aussi transférés automatiquement s'il n'y a pas de réponse aux dits postes. Ayant la responsabilité du bon fonctionnement du secrétariat de la famille des lettres, je trouve pour le moins étonnant que vous vous ne soyez pas rendu compte du transfert de votre ligne téléphonique.

De plus, monsieur Labelle, vous connaissez assez bien la convention collective pour savoir que le service du personnel ne peut exercer de mesures disciplinaires sans passer par la procédure prévue à la convention collective. A l'article 13.06, on explique clairement l'ensemble des démarches qui assurent à chaque salarié une représentation où il peut se faire entendre. En aucun moment il fut mentionné par le syndicat votre cas particulier. Je trouve donc pour le moins inusité le fait que connaissant vos recours, vous décidiez spontanément de vous faire entendre par le biais d'une lettre ouverte. Le service du personnel a suivi rigoureusement les articles de la convention

à moins que ladite convention ne viole les deux chartes des droits et libertés, dont il est mentionné dans votre lettre, ce qui m'apparaît impossible. Vous avez eu l'occasion de vous faire entendre et je ne peux assumer les conséquences de votre silence au cours du processus normal prévu à la convention.

Tant qu'à la suspension de deux (2) heures que l'institution a cru bon d'imposer aux gens qui comme moyen de pression ont décidé de brouiller les lignes téléphoniques, pour reprendre votre expression, je peux vous affirmer que ce geste est réfléchi et l'institution ne peut tolérer aveuglément de tels comportements qui nuisent à la bonne marche du déroulement de ses activités.

En conclusion, je réitère le fait que vous avez votre part de responsabilité dans les gestes qui ont été posés, que ce type de dossier ne peut se régler que par les voies normales prévues à la convention collective et que finalement je déplore votre arrogance à ce stade-ci, sachant très bien que vous auriez pu réagir d'une part, avant l'imposition de la mesure disciplinaire et d'autre part, autrement que par une lettre ouverte qui cache toute la réalité attachée à ce dossier.

Je vous prie de croire, monsieur Labelle, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Emilien Gohier,
Directeur, service du personnel

Un changement catastrophique de vocation

Au cours de la semaine du 7 mars 1983, nous apprenions la décision des autorités de la Ville de Montréal de modifier la vocation du Centre d'art du Mont-Royal. La nouvelle a été reçue avec surprise par les milieux concernés puisque rien, dans les travaux rendus publics du Comité exécutif de cette ville, ne laissait présager de ce changement soudain de la politique culturelle de Montréal.

Depuis 1963, le Centre d'art du Mont-Royal est le lieu d'un programme d'exposition régulier dans lequel une place importante était faite aux jeunes créateurs. Cette orientation du Centre avait été confirmée non seulement par les citoyens qui avaient identifié l'art à ce site naturel, mais aussi, par les artistes qui avaient choisi cet environnement pour un symposium de sculpture internationale en 1964. Par la suite, les sculptures d'un Vaillancourt, d'un Kosso se sont fondues au paysage et sont devenues des repères pour cet espace de verdure.

Le brusque changement de vocation du Centre d'art ne serait pas catastrophique si nous n'avions pas, encore une fois, à envisager la fermeture d'un autre lieu consacré à l'art dans la ville. Ce ne sont pas les propositions de répartir dans différents centres culturels les activités de ce type qui sont une formule de remplacement. Qu'est-ce qui nous assure que ces centres auront les moyens et l'espace requis pour reprendre ce qui refluera du Centre d'art du Mont-Royal?

Dans une ville de l'importance de Montréal, il y a lieu de s'indigner de ne pas trouver une présence de l'art plus manifeste. L'art a été de tout temps un signe de civilisation. Par contre, nous cherchons toujours dans notre environnement cette réalité. Pourquoi, alors que nos artistes sont parmi les plus productifs au Canada, nos places publiques sont-elles pavées de briques seulement?

La disparition du Centre d'art du Mont-Royal prive notre société d'une rencontre possible avec l'art actuel comme elle rend soudain marginales les sculptures qui jalonnent les sentiers de la montagne. Sans ce lien qui avait été établi de manière spontanée entre les sculptures extérieures et le Centre d'art, le site est départi de son

animation. Ce genre de décision va à l'encontre de toute sociologie élémentaire, puisqu'elle rompt le rapport naturel qui s'est constitué, avec ce lieu, par des habitudes de fréquentation d'une collectivité.

Fernande Saint-Martin,
directrice de la maîtrise
en études des arts, UQAM

Louise Letocha,
directrice du module d'histoire
de l'art, UQAM,
Henri Barras
Guy Robert
Gilles Héault,
(les cinq signataires ont été directeurs du musée d'art contemporain, à diverses époques)

l'Uqam hebdo

Éditeur
Le service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section information-publications
responsable: Pierre Gélinas
Rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.
Tél.: 282-6179.
L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

Publicité: Micheline Chartier
Tél.: 282-6179

Photographies: Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audiovisuel.

Lettres à l'Uqam
Les lettres à l'Uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi, à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Curriculum Vitae

Un curriculum vitae efficace: un investissement avantageux pour trouver un bon emploi

384-4762

près du métro Jarry

Nous garantissons la qualité de notre travail

Curriculum Vitae

Copirel
1285 rue Labelle Montréal
à l'arrière de la Librairie Hachette (514) 843-6669

SPÉCIAL
D'OUVERTURE

Libre service
de photocopie

papier bond

8-1/2 X 11 - 10¢/copie

8-1/2 X 14 - 12¢/copie

11 X 17 - 25¢/copie

aussi - 05¢/copie

Étudiants(es)/professeurs(es)
escompte de 25%
sur toutes commandes
photocopie libre service
(avec carte d'identité)



M. Henry Crapo (à gauche), en compagnie du responsable du Séminaire de combinatoire de l'UQAM, M. Pierre Leroux.

Série de 4 conférences

La géométrie des structures: pourquoi s'y intéresser?

Qu'est-ce qui fait qu'une structure peut devenir soudainement flexible (non rigide)? La question des "formes critiques" ou, plus globalement, le problème de la géométrie des structures, fait l'objet d'une série de conférences données par le mathématicien Henry Crapo, dans le cadre du Séminaire de combinatoire du département de mathématiques et informatique de l'UQAM. La série a débuté le 5 mai et se poursuivra jusqu'au 26.

Mathématiciens, architectes, ingénieurs, designers, voire même artistes, sont invités à ces rencontres animées par l'un des fondateurs au MIT de la géométrie combinatoire. Pour M. Crapo, tous sont concernés à divers degrés par les problèmes structuraux. Malheureusement, dit-il, ces problèmes sont peu étudiés dans les grandes écoles. "Il faut pallier à cette absence et, surtout, le faire dans un esprit de multidisciplinarité." M. Crapo est engagé dans un groupe de recherche qui prône la jonction des disciplines et les échanges entre chercheurs et praticiens. Le Groupe publie une revue, "Topologie structurale", qui s'emploie à faire connaître les travaux des chercheurs.

"Le champ d'intérêt spécifique de la revue, explique M. Crapo, est l'application des mathématiques classiques et contemporaines (spécialement la géométrie) à la solution de problèmes morphologiques et structuraux qui se posent en architecture et en design. Les principaux thèmes de cette recherche sont des questions en

rapport avec l'architecture, à savoir: les formes polyédriques (modules élémentaires), la juxtaposition de ces formes (en habitations) et la rigidité des structures résultantes."

La revue Topologie structurale a son secrétariat à l'UQAM. Les professeurs Maurice Garçon (maths) et Michel Fleury (design), font partie du comité de rédaction. Un étudiant de maîtrise, Jean-Luc Raymond, qui termine une thèse sur la rigidité des graphes avec M. Garçon, est associé au groupe.

★★★

Le noyau de chercheurs faisant équipe avec Crapo travaille en étroite collaboration avec les mathématiciens du Séminaire de combinatoire de l'UQAM, Pierre Leroux, André Joyal, Gilbert et Jacques Labelle, un professeur de l'UQTR, André Longtin, et des étudiants de 2e et 3e cycles. La série de conférences sur la géométrie des structures vient clore le Séminaire cette session-ci. Selon M. Leroux, responsable du Séminaire, cette série est exceptionnelle tant par le sujet abordé que par la qualité de l'animateur Henry Crapo. Les personnes qui auraient raté la première conférence (5 mai) peuvent quand même se joindre au groupe pour les trois autres rencontres; un résumé de la première communication leur sera distribué. Les prochaines conférences ont lieu les jeudis, 12, 19 et 26 mai, de 13h30 à 14h45, au pavillon Phillips, salle 7655.

H.S.

Design international: une école d'É.T.É.

L'école d'été organisée par le département de design est ouverte non seulement aux étudiants de l'institution, mais à ceux des autres universités québécoises, inscrits en architecture ou en design. Cet ensemble d'activités créditées, conçu et offert pour la deuxième fois par un groupe de professeurs du département, se déroulera du 10 mai au 23 juin.

Deux types de programme sont à la disposition des étudiants:

- une série de neuf ateliers intensifs d'une semaine, pris en

charge par un spécialiste de l'extérieur du Québec, secondé par un professeur de l'UQAM; au total, six jours de travail, de 9 à 18 heures, suivi tous les soirs d'un atelier;

- une série de quatorze conférences données deux fois la semaine par des architectes, graphistes, cinéastes, informaticiens, designers consultants ou industriels, éditeurs, communicologues; ils sont d'ici ou d'ailleurs: de France, de Belgique, de Colombie, des États-Unis, d'Italie, de la

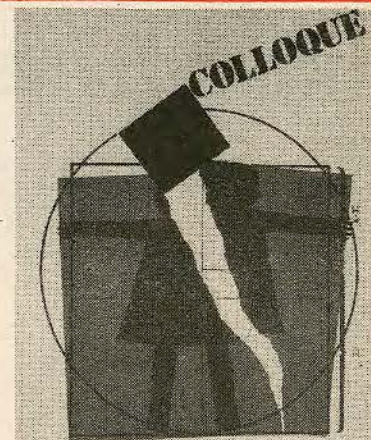
Colloque du 15 au 22 mai

Les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses

La santé des femmes au travail est un domaine de recherche relativement inexploré. Quels sont les problèmes spécifiques issus de leurs conditions de travail? En quoi celles-ci affectent-elles la reproduction? Ce dossier doit-il être abordé de façon distincte pour les travailleuses? Ces questions seront au cœur du colloque international qui se tiendra à l'UQAM du 15 au 21 mai. Le thème: "Les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses". Une initiative du comité de la condition féminine de la CSN, parrainée par le Bureau International du travail, et organisée avec la collaboration des services à la collectivité de l'Université. Deux professeurs de sciences biologiques, Karen Missing et Donna Mergler, sont membres du comité

d'organisation du colloque. Ce dernier a bénéficié, notamment, de subventions de l'ACDI, de la Commission de la santé et de la sécurité au Travail, de la CSN et du soutien technique de l'UQAM.

La rencontre réunira des travailleuses, des chercheuses, des syndicalistes de divers pays et des intervenantes dans le domaine de la santé des femmes. Leurs buts: décrire, dans différents secteurs et pays, l'organisation du travail des femmes; présenter les activités de recherche, de formation et d'action menées entre les groupes concernés; identifier les principaux problèmes de santé découlant des conditions de travail, mais en tenant compte des conditions de vie; dégager des perspectives d'action en fonction des besoins mis à jour; et enfin,



développer, chez les travailleuses québécoises, une plus grande conscience des problèmes vécus ailleurs et des modes de coopération internationale.

Les interventions de spécialistes étrangers seront, à cet égard, particulièrement éclairantes. Soulignons entre autres la présence de chercheurs et de chercheuses venus de France, du Nicaragua, de Bulgarie, de Finlande, des États-Unis... Des services de traduction simultanée seront offerts en anglais et en espagnol.

Signalons enfin que les organisateurs projettent de publier et de diffuser les actes du colloque.

C.G.



De gauche à droite: M. Stephen B. Goban, Mme Florence Junca-Adenot, M. André Vanasse, Mme Danielle Ross.

Éditions de revues et innovations technologiques

"...Entre l'acceptation totale et le refus, la connaissance réelle et la semi-ignorance, place à l'expérimentation, à la concertation, à la curiosité et à la réflexion face aux nouvelles technologies qui exigeront de nous juste un peu plus d'effort peut-être que le passage du moulin à café à la cafetière électrique." Mme Florence Junca-Adenot (vice-recteur aux communications), concluait ainsi le colloque "Éditions de revues et innovations technologiques" qui se tenait à l'UQAM les 28 et 29 avril derniers, avec l'aide du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Le rapport Park, présenté au Conseil l'an dernier, a été au

cœur des débats puisqu'il recommandait non seulement une diffusion plus large et plus rapide des résultats de recherche mais aussi une exploration des nouvelles avenues technologiques dans le domaine de la communication. Cette recommandation avait d'autant plus de poids qu'elle était assortie d'une ventilation budgétaire accordant une part substantielle à l'aide aux initiatives technologiques.

Inquiets de ce nouveau vent au CRSHC qui risque de changer les règles du jeu quant aux subventions, les éditeurs, directeurs, rédacteurs de revues savantes, de collections ou de presses universitaires sont venus nombreux faire le point sur la question. Ils étaient en effet plus d'une soixantaine à échanger à la fois sur le principe et les modalités d'application des technologies de pointe à la production de livres et de revues savantes.

Après une journée de démonstrations pratiques des technologies disponibles et de conférences sur l'édition de texte, l'informatisation et la mise en page, les logiciels spécialisés, l'informatisation et le traitement des abonnements, les participants étaient invités à une table ronde sur le rapport Park. Les communicateurs: M. Stephen B. Goban (directeur, division de la communication de la recherche, CRSHC); M. An-

dré Vanasse, directeur, département d'études littéraires de l'UQAM et du comité de rédaction de la revue "Voix et Images"; Mme Danielle Ross, directrice, Presse de l'Université de Montréal.

Rencontrer le changement plutôt que le rejeter, faire évoluer la dynamique de la communication, favoriser l'émergence de nouvelles perspectives dans la communication savante, tel est, selon M. Goban, l'esprit du rapport Park face auquel le CRSHC, affirmait-il, entend adopter une attitude flexible mais prudente. M. Vanasse et Mme Ross n'ont pas manqué, pour leur part, d'interroger le rapport. Le premier en dénonçant l'absence évidente de stratégie de planification, en craignant le développement sauvage, désordonné et peut-être fort coûteux de ces nouveaux moyens de diffusion, en suggérant à une utilisation éclairée. Mme Ross mettait en garde le CRSHC contre l'impact d'une mutation forcée et prématurée dans le domaine, souhaitait la mise sur pied d'expériences précises et audacieuses invitant à la fois à la sagesse et au dynamisme.

Hôte du colloque, l'UQAM le situait dans le cadre de l'Année mondiale des communications. D'autres manifestations sont prévues pour l'automne.

D.N.

L'angoisse de la primipare

"Tout ira bien!" Malgré ce pronostic rassurant du médecin, malgré les cours pré-nataux, malgré la présence d'un mari coopératif, une femme qui accouche d'un premier enfant est parfois aux prises avec des complications médicalement inexplicables: durée anormalement longue du travail, arrêts injustifiés au moment de l'expulsion, utilisation des forceps, césarienne, etc. Y a-t-il un rapport entre l'angoisse liée à l'accouchement et ces expériences souvent traumatisantes? Danielle Tremblay, étudiante en psychologie, a entrepris d'approfondir cette question dans le mémoire de maîtrise qu'elle prépare sous la direction de Mme Mireille Lafor-tune.



Mme Danielle Tremblay.

Les études sur la psychologie de la maternité sont rares, signale-t-elle, et plus rares encore, celles consacrées à l'expérience de l'accouchement. C'est ce qu'a confirmé sa recherche préliminaire, portant sur deux groupes différents de primipares (femmes qui accouchent pour la première fois). D'où sa décision de faire une étude de cas, à titre exploratoire, histoire d'ouvrir des pistes d'analyses nouvelles.

Des cas portés à son attention l'ont amenée à s'intéresser à ce phénomène. Une amie qui, trois semaines après la date prévue, est en train d'accoucher mais ne s'en rend pas compte car elle ne ressent rien; y a-t-il un lien avec sa peur bleue des hôpitaux, associée au décès prématuré d'une jeune soeur? Une autre qui, deux semaines avant terme, donne naissance chez elle à son enfant après trente-deux heures de dur labeur; aurait-elle inconsciemment retenu le bébé, n'étant pas encore prête à l'accueillir en cette fin de session universitaire?

En d'autres termes, quels conflits inavoués, quelles peurs profondes influencent le déroulement normal d'un accouchement? L'angoisse disparaît-elle après la naissance de l'enfant? De sa monographie, Danielle Tremblay dégage certaines constatations, avance quelques hypothèses:

- une première grossesse pose à celle qui la vit la question de son identité de femme, l'acceptation véritable de sa sexualité avec ses éléments dits régressifs (un accouchement n'est pas nécessairement beau ou propre: il y a du sang, de l'eau...);

- l'acceptation, également, d'un fait indéniable: malgré la présence du médecin, de la sage-femme, du mari, la femme est seule pour accoucher; seule à faire le travail, à souffrir et à avoir peur...;

- se reconnaître comme femme sexuée, c'est aussi, dans certains cas, accepter la résurgence de conflits intimes non résolus: avec la mère ou le père, par exemple, surtout si l'un ou l'autre parent refuse de voir en leur fille la femme qu'elle est devenue.

Cette crise d'identité déclenchée par la grossesse peut parfois compliquer l'accouchement. Comme si, en même temps que l'enfant, c'est la mère qui venait au monde en tant que femme.

D'ailleurs, un curieux phénomène se dessine parfois à cette occasion, soutient Danielle Tremblay, souvent sous une forme inavouée ou inconsciente: une homosexualité latente.

Celle-ci s'inscrit dans les rêves ou dans la vie. Le clan des femmes enceintes et des mères se resserre. Comme si des femmes cherchaient à travers d'autres femmes leur propre identité. C'est là, à son avis, une piste de recherche nouvelle et intéressante. Mais elle précise: "C'est une hypothèse, sans plus".

Autre hypothèse: l'accouchement ne règle pas nécessairement le conflit éveillé par la grossesse, mais il l'amène à la conscience. Première étape à sa résolution.

C.G.



Autour de pièces d'herbier, framboisier sauvage et fougère des lieux humides, de gauche à droite, Madame Donna Mergler, MM Michel Raymond, Domingos de Oliveira, Daniel Coderre, tous professeurs en biologie, session d'été.

Nouveau centre écologique dans les Laurentides

C'est dans la région de Saint-Michel-des-Saints, sur le territoire de la ZEC (zone d'exploitation contrôlée) Collin que s'étend le site du Centre écologique de l'UQAM. Désormais, l'Université, par délégation de pouvoir de sa Fondation, est habilitée à utiliser en propre et à demeurer cette nouvelle station biologique dans le cadre de ses missions de recherche.

Dès les débuts de l'UQAM, les sciences biologiques instaurent une politique de sessions régulières de travaux d'été, mais en terrains loués. La tradition solidement implantée de cours - laboratoires en pleine nature se maintient donc, à la différence que l'Université est maintenant chez

elle.

Par le choix de l'emplacement, la biologie à l'UQAM acquiert deux grands atouts: d'abord, un environnement qui offre vaste diversité d'habitats-écosystèmes et communautés diverses - très représentatif du milieu naturel des Laurentides, puis un centre pavillonnaire d'études en permanence.

Lacs, îles, forêts, tourbières, ruisseaux champs en friche témoignent de la richesse écologique locale. Les étudiants en bacc, option écologie, tout comme ceux du certificat en écologie disposent d'un parc naturel vivant pour expérimenter et vérifier ce qu'ils ont appris dans les livres durant les années universitaires. Les insectes et les mammifères

abondent; on peut s'adonner à l'écologie animale 24 heures sur 24, tous les organismes caractéristiques à chacun des habitats s'y retrouvent, il est possible d'introduire d'autres espèces, dans les îles par exemple. En écologie des eaux douces, on se penchera sur les facteurs physiques et chimiques qui influencent les organismes vivants. On verra le fonctionnement d'un lac d'un point de vue non-biologique. Un des aspects actuels de la recherche est sans conteste l'étude des pluies acides dans leurs effets sur le milieu aquatique. En écologie végétale, la flore régionale, tout comme la faune d'ailleurs, peut encore être qualifiée de relativement sauvage et naturelle. On poursuit présentement des travaux de recherche sur les originaux. L'écologie des oiseaux commence à la barre du jour vers les 4 heures du matin.

Le complexe pavillonnaire comprend deux bâtiments assignés à l'enseignement, à la recherche, ainsi qu'à l'hébergement des étudiants, des professeurs et des assistants. L'édifice principal abrite des salles de cours, des laboratoires, une cafétéria, des ailes de gîte. L'autre bâtiment, plus petit, servira selon les besoins variables d'équipes réduites de chercheurs. Les services en place sont prévus pour recevoir environ 80 personnes.

Tout l'été, soit 10 semaines de mai à août, la priorité d'accès revient aux sciences biologiques. Chaque cours dure deux semaines intensives. Dans les moments morts de l'année, d'autres secteurs d'enseignement et de recherche pourraient utiliser le Centre écologique. Pour les gens de biologie, l'avantage d'un site permanent, c'est de pouvoir suivre d'année en année l'évolution du milieu naturel, évaluer l'impact d'observateurs humains sur une zone écologique observée, tout en préservant avec respect l'équilibre de l'environnement, compte tenu du volume de l'activité.

Un comité de session d'été regroupe les professeurs des programmes estivaux, un représentant des étudiants, un du personnel technique, et le directeur du module de biologie.

C.A.

Des ordinateurs graphiques de deuxième génération

Cinq ordinateurs-graphiques de deuxième génération logeront sous peu dans les locaux du Laboratoire de télématique. Un ajout d'une valeur globale de 100 000\$, rendu possible grâce à la contribution financière du vice-rectorat aux communications (25 000\$) et de la compagnie ontarienne Norpak. En effet, cette multinationale spécialisée dans la vente de matériel vidéotex (Telidon) a signé un Protocole d'entente avec l'UQAM: en échange des appareils, le Laboratoire préparera un cours de formation pour le vidéotex. Ce cours sera éventuellement traduit en anglais, édité, puis utilisé aux États-Unis, au Brésil et au Venezuela dans le cadre de divers projets-pilotes.

Par ailleurs, plusieurs de ces ordinateurs seront utilisés dès septembre prochain dans les cours de médiatique offerts à l'UQAM, à la grande satisfaction de M. Michel Cartier. Celui-ci est professeur au département des communications et co-responsable du Laboratoire avec M. Jean-Paul Lafrance.

Qu'est-ce qu'un ordinateur graphique de deuxième génération? La télématique a pris son essor à partir des années 75, explique M. Cartier, sur la base d'appareils dotés de peu de mémoire - au sens

électronique du terme - et d'un éventail limité de couleurs (8 au total). Or, l'année 1982 a vu l'avènement d'ordinateurs pourvus d'une plus grande mémoire, d'une palette de 4096 couleurs, d'algorithmes graphiques plus puissants. Un potentiel décuplé par rapport à ceux de la première génération.

"Au moment où le Québec prend son virage technologique, exulte M. Cartier, où le gouvernement commence à annoncer des politiques d'ensemble de déve-

loppement dans ce domaine, non seulement le Laboratoire de télématique demeure-t-il le seul du genre dans l'Est du pays, mais il devient du coup un Laboratoire de deuxième génération." Et à ce double titre, il occupe les premiers rangs de la scène télématique. Un fait qui, à son avis, ne peut que favoriser la demande d'institutionnalisation du Laboratoire, laquelle suit présentement le parcours administratif habituel de l'Université.

C.G.

Exposition d'architectures colombiennes

Le Centre de création et de diffusion en design présentera, du 19 mai au 5 juin, une exposition intitulée: "Architectures colombiennes. Alternatives aux modèles internationaux". Une initiative prise en marge du colloque "Architecture et identité culturelle", mais qui se veut complémentaire à cet événement.

Pourquoi ce choix d'exposition? Deux facteurs ont guidé les organisateurs: leur volonté de présenter "une architecture de lieux conçus pour vivre au quotidien, une architecture résolument

existentielle, se défiant à la fois des idéologues et des artistes"; également, la nécessité de faire connaître les expériences d'architectes qui ont grand besoin de la compréhension des pays riches, qui doivent en outre résister à la pression des modèles importés car ils font abstraction des réalités locales. Car la création qui anime l'architecture en Colombie, estiment les responsables de l'exposition, "puise à la fois dans la dimension magique du monde latino-américain et dans l'univers rationnel de l'Amérique du Nord."

Les psychothérapies, des produits de consommation?

"Boulevard Saint-Joseph, on annonce une thérapie par le champ magnétique. Thérapie par la cuisine, thérapie par les vies antérieures, autant d'approches pour le moins étonnantes parmi plus de 250 thérapies qu'on met en marché comme des produits dans le commerce et qui se vendent comme d'autres. Ce foisonnement inclut aussi les formes classiques, théories behavioristes et Gestalt par exemple. Comment parler de tout ça sans tomber dans le catalogue?", s'est demandé Madame Georgette Goupil.

Celle-ci, professeure aux sciences de l'éducation et psychologue de formation, a fait partie du collectif qui a rédigé le récent ouvrage "Psychothérapies-Attention!" (édité aux PUQ par Québec Science). La confection

du dossier a réuni autour d'un plan global des gens venus des horizons de la psychologie, — dont M. Camil Bouchard, de l'UQAM — du travail social — dont Madame Michèle Bourgon — et de la psychiatrie. Universitaires et praticiens qui jusque là n'avaient jamais travaillé ensemble. Animés d'un désir commun de réflexion sur le problème très actuel des psychothérapies, ils ont patiemment confronté leurs idées, repris et remanié leurs écrits, chacun gardant toutefois son autonomie dans le respect des opinions de l'autre.

Madame Goupil est l'auteure du chapitre bien nommé "La Tour de Babel". En termes percutants et vifs, elle dénoue l'écheveau incroyablement touffu de l'analyse psychologique à travers le temps, les écoles et les modes. De quoi débroussoler le futur



Madame Georgette Goupil: "L'individu doit s'interroger sur le phénomène des psychothérapies."

patient, du moins de prime abord. De quoi laisser pantois le consommateur prospectif de psychothérapies. "La mode est au thérapeute, pour ceux qui peuvent se la payer, commente-t-elle. Pour ces derniers, le reconditionnement de l'âme est le complément naturel du jogging et du tennis intérieur. La psychothérapie, c'est la pilule des "mal-dans-leur-peau", c'est le tonique contre le vide et le désarroi, c'est le soutien de ceux qui cherchent compulsivement le succès."

Le livre aborde dans son ensemble de multiples aspects de la psychothérapie. Tenter de la définir, dire ce qu'elle est, mais ensuite pousser beaucoup plus loin l'interrogation. Qu'est-ce au juste qu'un psychothérapeute, d'où sort-il, que sait-il, quelle est sa compétence, un praticien diffère-t-il tant d'un autre? D'autre part, qui recourt à la psychothérapie, qui en a besoin, qui va en consultation? La psychothérapie est-elle efficace? Sous l'angle idéologique, comment s'insère-t-elle dans la texture socio-économique et culturelle? Y a-t-il des solutions de rechange aux modèles de relation d'aide de pratique professionnelle: famille, amis, voisins, groupes d'entraide divers?

Là-dessus les membres du collectif ont exprimé leurs vues respectives. Loin dans leur esprit de prétendre mettre un point final, ils souhaitent l'ouverture du débat.

Une bibliographie de référence accompagne chacun des articles.

C.A.

Jouer!

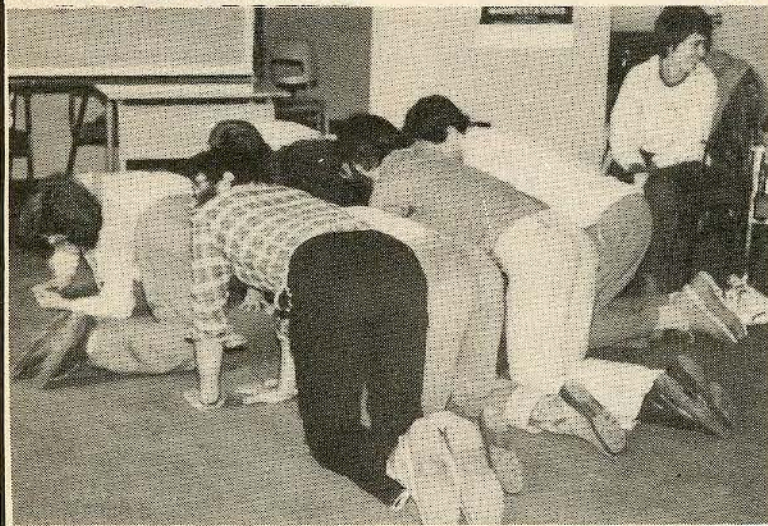
Une invitation lancée sous forme de question: "Être adulte et jouer, c'est-y fou? Jouer à collaborer, à coopérer, c'est-y possible? Jouer en travaillant... Pourquoi pas?" Invitation alléchante pour un reporter en fonction sur l'heure du lunch. D'autant plus que dans une institution dite de haut savoir, les débats-midi, qu'ils soient ou non organisés par le département de psychologie, ont rarement pour thème: "Jouer!"

L'invité: Paul Chartier, clown, intervenant psycho-social et animateur de jeu. L'occasion: sa

jouons un rôle dicté par la place que nous occupons sur l'échiquier social. Bas les masques! A se toucher, à collaborer, à rire, il est possible d'entrer en relation à un autre niveau, plus humain. De laisser tomber les "pattens". De définir ensemble les règles du jeu et de s'amuser à les respecter. Puis, de transposer cette expérience dans les jeux de la vie. Notamment, en en changeant les règles, lorsqu'elles sont inconfortables.

Voici ce que ça donne...

C.G.



présence à l'UQAM, sollicitée par M. Paul Frappier dans le cadre de deux cours: Activités de synthèse et Psychologie de la période de latence et de l'adolescence.

Au total, M. Chartier n'a pas conféré plus de dix minutes. Et, histoire de mettre son monde dans l'ambiance, son entrée en matière, quelque peu théâtrale, partait du postulat suivant: la déprime qui accompagne les fins de session fournit une belle occasion pour discuter d'un sujet aussi sérieux. La vie, dit-il, est un jeu et l'esprit ludique, un extraordinaire moyen de communication entre les gens. C'est aussi une façon de déjouer le cerveau, ordinateur bien programmé qui s'empresse de ramasser et récupérer toute nouvelle expérience.

Qui que nous soyons, nous

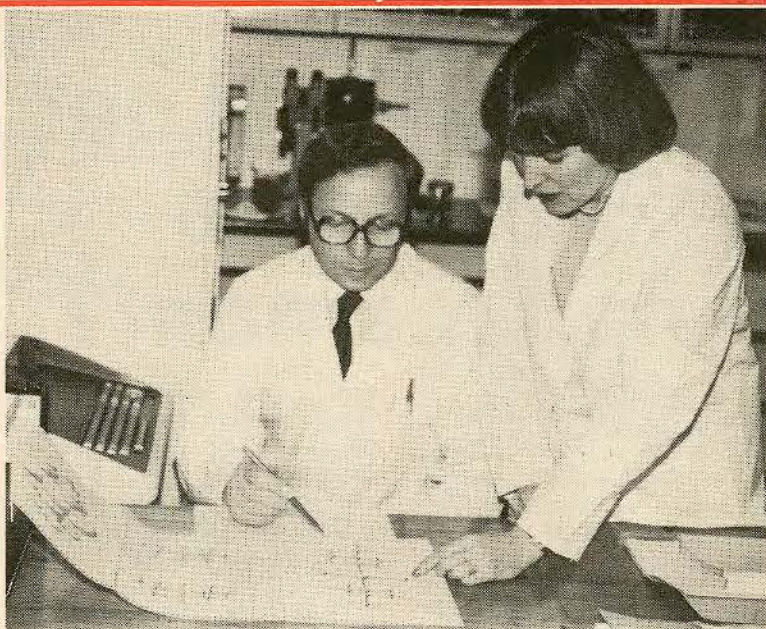
La psychologie de l'organisation

A toutes fins pratiques, la psychologie organisationnelle, c'est l'analyse détaillée du comportement des ressources humaines à l'intérieur d'une organisation en vue de réaliser un équilibre optimal, explique M. Gilbert Tarrab, professeur au département de sciences administratives. L'organisation est considérée comme un système non point fermé mais plutôt ouvert, dynamique, en constante mutation, les facteurs de l'environnement pris en compte.

L'organisation peut être tout aussi bien une institution universitaire, une entreprise privée à but lucratif, ou une officine gouverne-

mentale orientée vers les services. Bref, tout lieu de rassemblement où des personnes passent le plus clair de leur temps à mettre ensemble leurs ressources tant physiques que financières et humaines, dans la perspective d'un objectif déterminé.

Comment se porte la psychologie de l'organisation au Québec? "J'ai demandé à plus d'une vingtaine de spécialistes, en très grande majorité des universitaires du Québec, et dont la moitié se compose de professeurs-chercheurs à l'UQAM, d'expliquer en quoi la psychologie organisationnelle telle que pratiquée ici s'est dotée d'instruments spécifique-



Analyse d'une structure de composé de platine par M. Robert Melanson et Madame Fernande Rochon.

En chimie

Des produits anti-tumeurs pour combattre le cancer

Dans les années 60 aux États-Unis, quelqu'un découvrait aux composés de platine une action anti-tumeurs, observable dans plus d'un cas de cancer. L'intérêt croissant, beaucoup d'études furent alors menées sur des animaux. A l'UQAM, Madame Fernande Rochon, professeur au département de chimie, mène déjà des travaux sur le platine. En 1974, elle réoriente sa recherche dans ce nouveau champ. Depuis, avec la collaboration du professeur Robert Melanson et de l'attaché de recherche Pi-Chang Kong, l'étude des complexes de platine a pris corps dans un projet courant, subventionné par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le FCAC et l'Institut du cancer du Canada; il s'agit de synthétiser des produits anti-tumeurs, susceptibles de devenir des médicaments contre le cancer. C'est de la sorte que l'équipe a mis au point une méthode pour fabriquer de nouveaux composés à l'aide de

deux amines différentes. Une demande de brevet vient d'être passée aux États-Unis. Entre autres, trois composés expédiés à l'Institut américain du cancer, au Maryland, retiennent l'attention de cet organisme qui éprouve leur action anti-tumeurs.

Pourquoi le platine agit-il sur les tumeurs? "L'activité anti-tumorale est due à une interaction entre les complexes de platine et l'ADN cellulaire, décrit Madame Rochon. La réaction se fait avec les bases de l'ADN, surtout dans les régions où il y a beaucoup de segments guanosine-cytéidine, une des substances de l'ADN. Comme les molécules de celles-ci sont trop grosses, nous recourons à des molécules modèles, les nucléosides, en vue de connaître le mécanisme de fonctionnement. Enfin, nous synthétisons de nouveaux composés dont nous analysons la structure, surtout par la méthode dite de diffraction des rayons X." Dans l'opération, un cristal parfait de la substance à analyser est fixé au diffractomètre à rayons-X, il y a diffraction partout dans l'espace, on mesure les intensités de 4 000 à 5 000 points de diffraction. Les intensités s'enregistrent sur rubans magnétiques transférés à l'ordinateur du labo qui, à son tour, les transpose sur disques. Puis par des calculs élaborés on parvient à déterminer les positions de tous les atomes dans le cristal. On en trace ensuite les dessins pour en tirer les données aux fins de publication. L'ensemble des programmes servant à déterminer les structures s'appelle SHELXTL. Il est unique au Québec. L'Université a contribué pour 45 000 \$ à son achat.

Le projet implique également trois étudiants de maîtrise, une étudiante au doctorat et deux professionnels de recherche.

C.A.

C.A.

Chez les professeurs

Qu'advient-il des dix postes de remplacement?

L'an dernier, dix-sept postes de professeurs substitués ont été autorisés. Cette année (1983-84), dix seulement, pour le remplacement des professeurs en perfectionnement et sabbatique. Devant cette décision administrative, le corps professionnel a réagi et fait valoir son point de vue à la commission des études d'avril. Outre les commissaires-professeurs, neuf représentants départementaux ont demandé que soit réévalué à la hausse le nombre de postes de remplacement. Leur proposition (dix postes additionnels, en plus des dix déjà autorisés) a été adoptée par la commission des études, et acheminée au Conseil d'administration. Celui-ci a décidé de reporter la question à sa réunion du 31 mai.

Jusqu'à nouvel ordre donc, dix postes. Dix postes que se partageront huit départements: communications, linguistique, mathématiques et informatique, physique, science politique, travail social.

Répartir un si maigre gâteau tient-il du casse-tête?

Pas vraiment, selon le doyen de la gestion des ressources, M. Pierre Leahey. "Quand on a que dix postes à répartir, tout le monde s'entend: il faut qu'ils aillent à ceux qui en ont le plus be-

soin. Cette année, certains départements présentaient des demandes exceptionnelles ("urgentes") dont tous, à la sous-commission des ressources ou à la commission des études, ont reconnu le bien-fondé. Là sont allés les dix postes."

Vu le faible nombre de postes de remplacement, M. Leahey voulait que seules les demandes absolument prioritaires lui soient signifiées. Et, au lieu d'appliquer le modèle systématique de répartition, il se basait sur un certain nombre de critères:

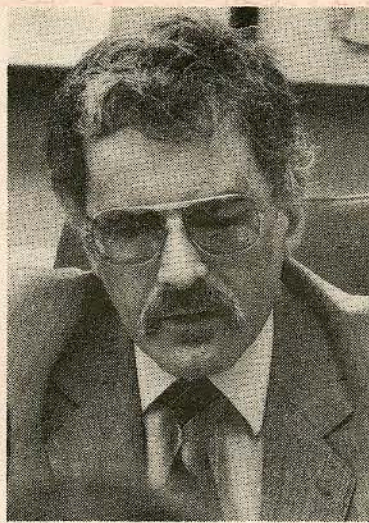
- *Couverture d'un champ disciplinaire affecté par le départ d'un professeur;*

- *Projet menacé par l'absence d'un professeur qui y oeuvrait;*

- *Existence d'un projet temporaire qui exigerait l'embauche d'un professeur substitut;*

- *Toute autre situation dont le caractère exceptionnel est démontré par le département.*

Toutes les demandes qui se sont écartées de ces critères ont dû être éliminées, explique le doyen. Ainsi, n'a pas été retenu l'argument de certains départements à l'effet de garder un professeur substitut déjà en place pour des raisons de compétence ou de relève.



M. Pierre Leahey

M. Leahey estime que les demandes "vraiment prioritaires" ont reçu une réponse favorable. "Je reconnais toutefois que les demandes présentées cette année, par 18 départements, n'étaient pas déraisonnables. Mais je partage l'avis de la direction qui soutient que dans un contexte budgétaire difficile l'Université se doit de trouver un ensemble de solutions qui concourent toutes vers une diminution de ses coûts de façon à les ajuster à sa capacité de payer.

Le doyen de la gestion des ressources pense que la situation actuelle est de nature à durer: "Nous entrons dans une nouvelle ère de répartition et d'utilisation des ressources, et il nous semble qu'il faille mettre de côté les modèles purement statistiques qui décrivent mieux les tendances passées que les véritables besoins à venir. C'est dans cet esprit que nous avons proposé que les postes de substitués ne soient répartis qu'à la suite d'une collecte des demandes précises de la part des départements intéressés. Ceux-ci devant faire la preuve du caractère prioritaire de leurs demandes propres."

H.S.

Des mesures hardies pour valoriser la recherche et la création

—Le doyen
Denis Bertrand

"...L'Université du Québec à Montréal apparaît comme une jeune institution universitaire en phase de développement et en situation de concurrence qui a privilégié jusqu'à aujourd'hui les études de premier cycle et qui devra prendre des mesures hardies au cours du prochain plan triennal pour valoriser chez elle les fonctions recherche et création et se faire reconnaître comme université à part entière."

Telle est une des conclusions extraites de "Essai de bilan et prospective sur la recherche et la création à l'UQAM" présenté par le doyen des études avancées et de la recherche, M. Denis Bertrand, au moment de quitter ses fonctions. Pour inviter l'institution à plus de hardiesse, le doyen pose-t-il donc un diagnostic si sombre?

"L'UQAM n'a pas accompli de miracle mais des progrès importants. Des politiques claires ont été élaborées, des programmes d'aide mis sur pied, des pôles d'excellence ont été développés, les subventions externes ont augmenté. Mais la situation est précaire, commente M. Bertrand. Ici comme ailleurs. Partout dans le monde, la recherche universitaire est en crise. Au

moment de la création de l'UQAM, c'était la période d'or pour la recherche au Canada et au Québec. Mais l'UQAM était occupée à asseoir sa base de 1er cycle."

La difficile conjoncture économique semble avoir tout changé. Les chercheurs de l'UQAM ressentent particulièrement les douloureux effets de ce nouveau contexte: "Les règles du jeu des organismes subventionnaires se modifient souvent, et ce de manière imprévisible. Nous avons créé chez nos chercheurs des attentes et des besoins d'aide. Or actuellement, c'est la ruée: partout les demandes de subventions ont triplé sans que les argents disponibles n'aient suivi la même courbe. Le contexte en est donc un d'extrême concurrence, de très grande sélectivité. Aujourd'hui, si le meilleur de nos chercheurs subit une mauvaise année, il peut se voir refuser l'accès aux subventions pour les prochaines années. En recherche - ce qui n'est pas le cas en enseignement - rien n'est acquis, tout est toujours à rebâtir."

L'UQAM est-elle pour autant impuissante? Non, selon le doyen, qui entrevoit certaines mesures susceptibles de mieux harmoniser le développement de la recherche. Du nombre: de nouvelles structures organisationnelles pour les études avancées, la recherche et la création. Les structures actuelles étant devenues, selon lui, quasi-nuisibles.

Le doyen propose une nette décentralisation (élargissement du mandat des vice-doyens actuels, ou création de postes de coordonnateurs des études avancées et de la recherche ou de vice-doyens des études avancées et de la recherche) et de nouvelles ressources au décanat. "Entre les directeurs de départements, les directeurs de centres et de labos, les 200 chercheurs et le décanat, il n'y a aucun intermédiaire. Il est clair qu'à quatre, nous ne pouvons intervenir efficacement dans tous les dossiers. Je propose une structure plus décentralisée, qui impliquerait de nouveaux équilibres de pouvoir mais qui permettrait que ceux qui s'occupent des chercheurs soient plus près d'eux. Nous n'avons plus les moyens d'assurer l'animation, la planification, l'organisation et le contrôle de la recherche et de la création dans nos modes actuelles de gestion."

D'autres pistes de réflexion sont suggérées par M. Bertrand dans ce document largement distribué qui, l'espère-t-il, suscitera de vives discussions et des études plus approfondies.

D.N.

L'AUBERGE ALBERT

*Petite auberge privée
au bord d'un lac naturel*

*Endroit calme,
propice à la détente
cuisine simple et variée
(truite au Cari, salade de cresson,
poire au café, etc...)*

**Située dans la région
de la Mauricie
sur réservation seulement
70\$/jour occupation double,
Plan Américain,
pourboire en sus**

**Tél.: (514) 259-6733
entre 17h et 21h
ou
(819) 265-2125**

Publiques, les séances de la commission des études?

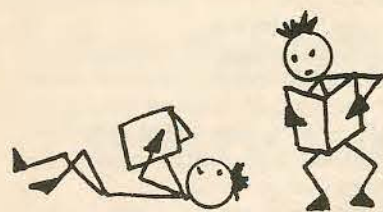
Appelés récemment à se prononcer sur la présence d'un représentant du journal l'UNITÉ à titre d'observateur aux séances régulières de la commission des études, les commissaires ont préféré repousser leur décision à une prochaine réunion. Faute de données suffisantes, comme l'a souligné l'un d'eux. Cette demande, a-t-il dit, aura avantage à être examinée dans une perspective plus large qui comprend le cadre réglementaire et les coutumes de l'institution. La question: qui peut assister à la commission des études et qui y assiste dans les faits? devra également être étudiée en regard de la liberté de presse et d'information.

La demande du journal l'UNITÉ - organe de l'association générale des étudiants, AGEUQAM - a été présentée à la commission des études d'avril, en début de séance, par la vice-recteure associée à l'enseignement et à la recherche Mme Claire McNicoll. Celle-ci a fait valoir que la deman-

de devrait être vue dans le cadre de la politique de reconnaissance des associations étudiantes (chapitres 2 et 3). Elle a rappelé que ni le journal l'UNITÉ, ni l'AGEUQAM, n'étaient officiellement reconnus par l'Université, puisqu'ils avaient toujours refusé de se plier aux exigences de la politique institutionnelle. Mais le journal MONTREAL-CAMPUS n'a-t-il pas son représentant à la commission des études? C'est qu'il a entamé, dit Mme McNicoll, des démarches avec l'Université et qu'il est en voie d'être reconnu.

Le secrétaire général a pour sa part abordé la question d'un point de vue technique. Il a indiqué aux commissaires que dans la plupart des organismes privés et publics, les séances n'étaient pas publiques. Il a par ailleurs souligné que peu de groupes ou d'individus demandaient d'assister aux délibérations de la commission des études de l'Université.

H.S.



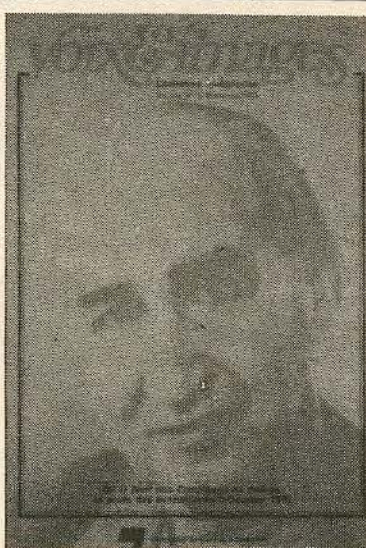
Saluons ici l'initiative de quelques étudiantes du module d'histoire de l'art qui ont lancé récemment une première brochure **"Art contemporain"**. De facture modeste, la publication n'en poursuit pas moins d'importants objectifs. Diffuser les recherches et analyses critiques que les futures historiennes de l'art réalisent en cours de formation, stimuler les échanges entre elles, faire connaître à la population universitaire l'émergence de certains courants de pensée dans le domaine. Enfin, amorcer le dialogue avec les praticiens de l'art. Telles sont du moins les principales préoccupations exprimées par Mmes Monique Maurice et Gisèle Normandin en guise de présentation.

"Art contemporain" a ceci de particulier qu'elle s'attarde aux événements et expositions artistiques qui se sont tenus à Montréal ces derniers temps. Ainsi, au sommaire, retrouve-t-on, entre autres "Ne tirez pas sur les rideaux", une critique signée Louise Lemieux d'une exposition de trois femmes au Centre des arts visuels; une analyse de Monique Maurice sur une performance réalisée en septembre dernier "Splendide Hotel"; une présentation de la récente production des œuvres de Francine Simonin par Diane Cousineau; un commentaire de Gisèle Normandin sur l'exposition du photographe Gaudard qui a eu lieu en février dans le hall de la Place des arts.

Autre caractéristique de la brochure: la présentation de plus d'un point de vue sur le même sujet, respectant en cela la liberté d'expression des auteurs, la diversité des goûts et opinions des lecteurs. Ainsi, l'imposante exposition de Magdalena Abakanowicz au Musée d'art contemporain a-t-elle inspiré deux textes de même que l'installation de Michel Goulet à la Galerie Jolliet. Cependant que "Voici Alcan" d'un des plus éminents représentants de l'art conceptuel, Hans Haacke, a suscité trois titres.

On peut se procurer "Art contemporain" au secrétariat du module, local J-M330. Contribution volontaire: 1\$.

D.N.



Le 3e numéro du Volume VIII de la revue **Voix et Images** - printemps 83 - consacre cette fois les textes de son Dossier à l'écrivain Jacques Ferron après l'avoir fait, dans le numéro précédent, pour Marie-Claire Blais.

Selon la formule habituelle, le dossier s'ouvre sur une entrevue substantielle avec l'auteur signée par M. Pierre L'Hérault, de l'Université Concordia, et M. Jacques Pelletier, du département d'études littéraires de l'UQAM. Ce dernier a d'ailleurs largement contribué à la réalisation de l'ensemble du dossier, présentant en un deuxième temps une lecture comparative et analytique de deux œuvres de Ferron: "La Nuit" publiée en 1965 qui donna lieu à une version corrigée en 1972: "Confitures de coings". L'étude est entreprise, entre autres, sous l'angle de ses rapports avec les événements d'octobre 70.

Quatre autres textes garnissent le dossier: "Les poètes de la Confédération dans les 'Confitures de coings'" par M. Guy Monette (Collège militaire royal de Kingston); "La fondation fantastique" par M. Philippe Haack (Collège de Maisonneuve); "Jacques Ferron et les écrivains" par M. Donald Smith (Université de Carleton); "Vers une mythologie de la renaissance: Le Saint-Elias" par M. Noël Bishop (Université de Victoria). Enfin, M. Pierre Cantin (Collège de l'Outaouais) présente une bibliographie sélective comprenant les œuvres de Ferron parues en librairie, ses pièces radiophoniques, les essais, articles de périodiques, thèses et mémoires auxquels elles ont donné lieu.

Voix et Images comprend en outre diverses chroniques, études, essais, sur la vie culturelle et littéraire québécoise. Au sommaire de ce numéro, cinq autres contributions de professeurs du département d'études littéraires sous l'égide duquel la revue paraît trois fois l'an. "Le dictionnaire des œuvres littéraires: l'événement de la décennie" par M. André Vanasse, qui assure la direction du comité de rédaction inter-universitaire; puis des textes de Mme Chaké Minassian, de MM. Jacques Lamothe, Bernard Andrès ainsi que de M. Carol Lapierre, étudiant.

Pour abonnements: service des publications, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succursale A, Montréal, H3C 3P8. Au téléphone: 282-6179.

D.N.



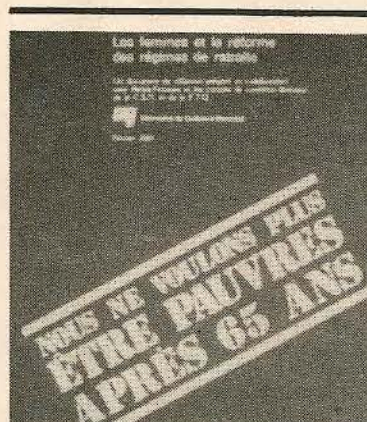
En droit du travail québécois, il n'existe pas d'analyse jurisprudentielle approfondie des litiges disciplinaires à caractère pénal, ni de synthèse propre à alimenter la réflexion sur le sujet. C'est pour combler cette lacune et jeter les bases à des recherches ultérieures plus fouillées que Francine Gauthier-Montplaisir, professeur en sciences juridiques, a écrit: **"L'arbitrage des griefs et les infractions disciplinaires à caractère criminel"**. Son livre vient d'être publié aux Éditions Yvon Blais. Il est le fruit d'une étude effectuée dans le cadre de la maîtrise en droit du travail, à l'Université de Montréal.

L'objet général du présent ouvrage, explique l'auteure, consiste principalement à étudier les différents problèmes qui surgissent à l'occasion de l'arbitrage des griefs portant sur les mesures disciplinaires qu'entraîne la commission d'infractions à caractère pénal. De façon plus particulière, cette étude a pour but d'identifier et d'analyser les problèmes juridiques nombreux engendrés, dans la pratique, par de telles situations, et plus précisément ceux ayant trait à la nature des sanctions disciplinaires, à leur importance, à l'admissibilité de certaines preuves en matière disciplinaire et à la protection des droits du salarié inculpé.

Mme Gauthier-Montplaisir a basé sa démarche sur l'analyse de la jurisprudence arbitrale québécoise des dix dernières années. Concrètement, elle a d'abord effectué une description analytique des types d'infractions disciplinaires à caractère pénal et des mesures prises par l'employeur pour sanctionner ces infractions; puis, étudié les problèmes de preuves et de procédures qui surgissent lors de l'audition des griefs disciplinaires devant le tribunal d'arbitrage; ensuite, analysé l'évolution des courants jurisprudentiels quant aux critères d'appréciation utilisés dans le processus décisionnel arbitral; enfin, les opinions des tribunaux d'arbitrage sur le caractère approprié de ces sanctions.

Au total, trois chapitres, neuf sections et six annexes, répartis en 171 pages. Le prix: 12.95\$

C.G.



Soixante-cinq ans. Un tournant. Financièrement difficile pour plusieurs. Les femmes surtout qui, arrivées à l'âge de la retraite, reçoivent en moyenne des rentes plus faibles que les hommes. Une réforme des régimes de sécurité financière des personnes âgées est dans l'air, tant à Québec qu'à Ottawa. Mais comme l'indique le récent document de réflexion: **"Les femmes et la réforme des régimes de retraite. Nous ne voulons plus être pauvres après 65 ans"**, le gouvernement fédéral remet sa réforme d'année en année (un rapport doit être déposé en décembre 1983). Quant au gouvernement québécois, il se proposait de modifier le Régime des rentes... en 1982. Retard là aussi.

Face à la lenteur gouvernementale, des groupes de femmes, de syndicats, de retraités et pré-retraités réagissent. Ils demandent que soient révisés, amendés, les avant-projets gouvernementaux. Avant-projets qui, encore une fois, donnent les femmes comme grandes perdantes, comme le montrent les auteurs(es) du

document.

"Nous ne voulons plus être pauvres après 65 ans" - 56 pages - est un collectif, auquel ont participé Ruth Rose Lizée, du département des sciences économiques de l'UQAM, Léa Cousineau et Michel Lizée, du service à la collectivité de l'Université. Ont aussi collaboré Relais-Femmes, les comités de condition féminine de la CSN-FTQ et le comité conjoint UQAM. Ce document est un modèle du genre: il se lit et se comprend avec beaucoup de facilité même s'il présente des données complexes, arides, touchant les régimes publics et privés. Les auteurs(es) — qui souhaitent que le débat s'élargisse — ont procédé par le biais d'exemples concrets (des cas de femmes, de couples pré-retraités ou déjà à la retraite) aux prises avec des problèmes financiers.

En annexe, un tableau met en comparaison les positions des groupes CSN, FTQ, CTC, FFQ, AFEAS, ADFC, CFM, sur les principaux éléments de la réforme du Régime de rentes du Québec. Un point fait le consensus: toutes les personnes âgées, au pays, doivent avoir un revenu au moins égal au seuil de la pauvreté. En 1982, ce seuil était établi à 8 900\$ pour un(e) célibataire habitant une grande ville, et à 11 760\$ pour un couple urbain.

"Nous ne voulons plus être pauvres après 65 ans" (également publié en version anglaise) coûte 1\$, ou 1.50\$ pour une commande postale. On peut en obtenir copie au Service à la collectivité de l'UQAM, pavillon Jasmin, niveau méro. Au téléphone: 282-3177.

H.S.

Le dernier numéro **"d'Écritoire"** vient de paraître. Dans un format singulier. Pas de première page au sens habituel du mot. Des textes qui se présentent les jambes en l'air, comme s'ils échappaient aux lois de la gravité. Accompagnés de nombreux éléments graphiques. "On a voulu que le lecteur joue avec les plis de lecture pour reconstruire les textes," explique Denis Aubin, chargé de cours et coordonnateur du collectif Écritoire.

La revue est produite dans le cadre d'un cours en études littéraires ("Écriture sous le régime du livre"). Les étudiants sont crédités pour leur travail. Chacun des numéros d'Écritoire a un visage différent. "Le contenant dépend du contenu et vice-versa", souligne M. Aubin. Pour ce numéro, la problématique portait sur "La place de l'écriture et de l'enseignement

de l'écriture à l'Université." Le résultat est probant selon M. Aubin. "Ces textes pourraient être retenus par des revues professionnelles. Leur qualité est certaine. D'ailleurs, ils sont sélectionnés par un comité de lecture d'après des critères rigides."

Participaient à ce numéro d'Écritoire, outre Denis Aubin, les étudiants suivants: A. Rahmouni, A. Cloutier, A. Regragui, B. Houle, C. Fréchette, C. Bouchard, F. Catalano, G. Rivest, J.P. Poirier, L. Pinard, L. Gobeil, M. Vallerand, M.C. Dufour, M. Angers, R. Lefebvre.

De l'avis de M. Aubin, l'expérience d'Écritoire est extrêmement enrichissante, non seulement au plan de l'écriture mais au plan de la production (travail d'équipe, de collégialité).

Écritoire se vend 3\$. On peut se le procurer au local étudiant (Jasmin-1670), à la Coop-UQAM, ou en librairie.

H.S.

Bref

Un "Guide bibliographique pour l'étude du capital québécois" vient d'être publié par le comité de la recherche du département de science politique. Les auteurs: Yves Bélanger, Pierre Fournier et Claude Painchaud. C'est la 24e Note de recherche produite par ce département; comme les précédentes, les personnes intéressées peuvent se la procurer gratuitement en adressant une demande écrite au local 3406 du pavillon Hubert-Aquin.

Nouvel exécutif au SPUQ

Lors de l'assemblée statutaire d'élection tenue le 5 mai, les membres du SPUQ ont renouvelé en partie leur exécutif: M. Gilbert Vaillancourt a été élu pour un 4^e mandat à la présidence du syndicat; M. Pierre Pichet occupera cette année la 1^{ère} vice-présidence, après 3 mandats consécutifs à la vice-présidence; lui succède à ce poste M. Jean-Claude Forcuit, du département des sciences administratives, pour un 1^{er} mandat; M. Raymond Baillargeon, professeur en sciences de l'éducation, a été élu au secrétariat et M. Jean-Pierre Vetter, du département de musique, à la trésorerie.

Tous sont déjà en fonction. Ils étaient les seuls candidats en lice à chacun des postes.

Tournoi de golf

Samedi 4 juin aura lieu au Club de golf Saint-Jean-de-Matha le 2^e omnium GMP parraîné par le Club social du personnel de l'UQAM. Le tournoi se déroulera de 6 h 30 à 2 h du matin, le lendemain 5 juin. Il se terminera par un souper et une danse disco au pavillon du club de golf. Renseignements et réservations: Gilles Germain (3404), Pierre Normand (3141), Paul-Émile Veilleux (3430) et Francine David (3031).

Entente de principe SPUQ-UQAM...

● parallèlement, le nombre moyen d'étudiants par groupe-cours subira une hausse légère: de 33 à 34 au 1^{er} cycle, de 11 à 12 au 2^e cycle; le quota de 4 étudiants au 3^e cycle demeure

Propos d'écologie en reprise

Les six émissions de 30 minutes de la série de films "Propos d'écologie", du professeur Pierre Dansereau, seront diffusées en reprise à l'antenne de Radio-Québec, du jeudi 12 mai au vendredi 3 juin, afin de permettre aux institutions d'enseignement la reproduction de ces émissions lors de leur passage en ondes. Le ministère de l'Éducation a libéré les droits de distribution pour son réseau scolaire. La Direction générale des moyens d'enseignement peut autoriser les institutions d'enseignement à reproduire les six émissions, permettant ainsi une réutilisation dans la classe en fonction des besoins.

L'horaire de diffusion: Emission (1), jeudi 12 mai à 19 h 30, avec reprise le 17 mai à 17 h 30; Emission (2), jeudi 19 mai à 19 h 30, avec reprise le 24 mai à 17 h 30; Emission (3), jeudi 26 mai à 19 h 30, avec reprise le 31 mai à 17 h 30; Emission (4), jeudi 2 juin à 19 h 30; Emission (5), vendredi 3 juin à 17 h, pas de reprise; Emission (6), vendredi 3 juin à 17 h 30, pas de reprise.

Comité consultatif

Le Conseil des ministres du gouvernement du Québec a nommé M. Domingos de Oliveira, professeur-chercheur au département des sciences biologiques, membre du Conseil consultatif de l'environnement, chargé d'aviser le ministre responsable sur toute question relative aux sujets visés par la loi sur la qualité de l'environnement. Le comité peut aussi de sa propre initiative et à la demande de personnes ou de groupes, formuler un avis sur les politiques en matière d'environnement.

Horaire pour mai-juin

En mai et juin, les horaires de plusieurs services universitaires sont modifiés par rapport à l'année courante. Mais, ces horaires ne sont pas tout à fait ceux d'été. Voici à titre d'information l'horaire de certains services pour la période courant du début de mai jusqu'au 23 juin:

BIBLIOTHÈQUES. La bibliothèque centrale est ouverte de 8h30 à

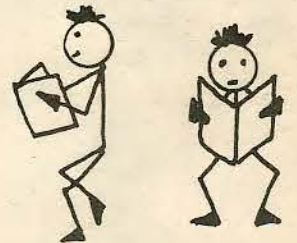
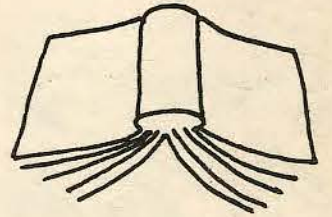
20h, du lundi au vendredi. Le samedi, de 12h à 17h. Fermée le dimanche. Le même horaire s'applique pour les bibliothèques des sciences juridiques, des sciences de l'éducation et des sciences. Aussi pour les publications gouvernementales et internationales. Tous les autres points (centres de documentation et services spécialisés) sont ouverts du lundi au vendredi. Ils ferment leurs portes à 16h30 ou 17h.

INFORMATIQUE. Les salles de terminaux demeurent ouvertes 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Mais le service au comptoir (perception des cartes) ouvre à 8 heures le lundi pour fermer à 16h30 le samedi. À l'antenne du Carré Phillips, l'horaire court du lundi matin, 8h30, au vendredi soir, 23 heures.

AUDIO-VISUEL. Horaire varié selon les points de service. Au Jasmin (J-2405), ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Au Lafontaine (L-2038), du lundi au vendredi, de 9h à midi, et de 1h à 17h. Les points de service des pavillons des arts, du Carré Phillips, du Read et des sciences sont fermés

jusqu'à la fin août.

CAFETERIAS. Seule la cafétéria du pavillon AQUIN demeure ouverte en mai-juin. Du lundi au vendredi, de 8h à 16h15. Les machines distributrices fonctionnent comme à l'accoutumée.



Synformatiser au champ des oiseaux

Affaire de familiariser les étudiants et étudiantes de l'UQAM avec la base de l'informatique, son langage, son fonctionnement, les services de l'informatique ainsi que des télécommunications de l'UQAM mettent sur pied un projet conjoint de formation initiale, en collaboration avec le Centre d'accès à la nature (service des sports).

Il s'agit de stages moyennement intensifs de deux jours en apprentissage du langage et de la programmation en BASIC, sur le site enchanteur du Centre, près des chutes Archambault dans les

Hautes Laurentides. Une expérience-pilote couvrant les quatre fins de semaine de juillet et deux au mois d'août, soit six stages de 10 participants chacun. Le séjour coûtera environ 50\$ et comprendra le transport, l'hébergement, l'équipement informatique, l'encadrement et le matériel de plein air.

L'initiative s'inscrit dans l'esprit du Plan triennal de l'UQAM et témoigne de sa volonté d'affirmation dans le grand courant d'informatisation. Le programme s'adresse à tous: les membres de la collectivité universitaire et aux

étudiant(e)s désireux de connaître les fondements de l'informatique, sans distinction de disciplines, "et tout en profitant du calme reposant de ce coin enchanteur", de préciser le responsable du Centre et coordonnateur du projet, M. Alain Giasson. (282-3105). On s'inscrit au pavillon Latourrelle, porte K-1015.

Une information détaillée et les modalités d'inscription seront diffusées sous peu. Date limite d'inscription: 31 mai.

C.A.

CO-PROPRIÉTÉ

Les appartements 405 ouest,
Prince-Arthur

Immeuble en pierre grise
Construction 1900-1911
Excellente condition

3-1/2 en copropriété indivise
25 000\$

Comptant: 7 500\$

Charge mensuelle approximative
comprenant:

hypothèques, eau chaude,

taxe foncière, assurances,

entretien: 300\$

Possibilité terrasse,

salle de lavage au sous-sol,

grand espace de rangement (locker)

SANS AGENT

Renseignements: (514) 849-0709

Colloque international du 22 au 24 mai

Architecture et identité culturelle

"Explorer ensemble les potentialités culturelles de l'acte constructif dans la vie sociale des pays industriels", tel est le projet proposé aux architectes, historiens, sociologues et critiques qui participeront, du 22 au 24 mai, au colloque international ayant pour thème "Architecture et identité culturelle - Modernité et régionalisme". C'est la première fois au Québec qu'un débat architectural d'une telle envergure a lieu, soutiennent les co-directeurs du comité d'organisation, France Vanlaethem, directrice du Centre de création et de diffusion en design et Georges Adamczyk, professeur au département de design. L'occasion: l'Archifête, une semaine sur l'architecture qui se tiendra en mai sous l'égide de l'Ordre des architectes du Québec.

"Notre objet est plus culturel, tiennent à préciser les organisateurs du colloque. Nous voulons promouvoir l'architecture pour sa contribution concrète et vivante à la culture. Non pas les architectes. Nous souhaitons, notamment, développer des rapports

de coopération avec les chercheurs et les praticiens d'autres pays; puis, générer dans notre milieu une dynamique de réflexion, de recherche et de création. Ce faisant, nous participons d'un mouvement plus large, visant à rendre à l'architecture sa place dans la société."

L'initiative revient à un groupe de professeurs du département de design. Elle a pu se concrétiser grâce à l'aide financière de ce département, de la famille des arts, du Fonds institutionnel de recherche, de la Fondation UQAM et du ministère des affaires intergouvernementales du Québec. Également, grâce au travail des membres du comité d'organisation qui comprend, outre ses co-directeurs: son président Kenneth Frampton, architecte, historien et professeur au "Columbia University" de New-York; Michel Freitag, directeur du département de sociologie de l'UQAM; Jean-Pierre Hardenne, vice-doyen à la famille des arts; Raymond Montpetit, directeur du département d'histoire de l'art et Pierre Mercier, rédacteur en chef de la

revue Architecture-Québec.

Le thème général sera abordé à partir de quatre sous-thèmes, lesquels seront approfondis en autant de demi-journées de conférences et de discussions: Histoire, architecture et culture nationale; Culture, architecture et modernité; Projets, architecture et identité culturelle; Les sources, les perspectives et les limites d'une architecture québécoise. Ces débats seront encadrés, le soir, par une série de conférences publiques: Société, culture et identité; Traditions et architecture contemporaine en Colombie; Architecture moderne et identité culturelle. Parmi les conférenciers invités d'autres pays, citons quelques noms connus: Jacques Gubler (Suisse); Giorgio Grassi (Italie); Rogelio Salmona (Colombie); Alvaro Siza (Portugal)...

Ce colloque est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à ce dossier. Le nombre d'inscriptions est toutefois limité à 100 personnes. Pour plus d'informations, composez le 282-3929.

C.G.